

# **PRODWARE**

---

Société Anonyme au capital de 5 330 364 euros

**45 Quai de Seine  
75019 PARIS**

RCS PARIS B 352 335 962

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

### **EXCELIA AUDIT**

Société de Commissariat aux comptes  
21 rue de Crimée  
75019 PARIS

### **Christian TOURNOIS**

Commissariat aux comptes  
133 Avenue Félix Faure  
75015 PARIS

---

## Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

---

### PRODWARE – Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société PRODWARE SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note 2.3 « Titres de participation et autres titres » de la section « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation de la valeur d'inventaire des titres de participation détenus par votre société. Sur la base des

informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie des filiales concernées, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 30 mars 2017

#### **Les Commissaires aux Comptes**

**EXCELIA AUDIT**  
Karène Zagoury



**CHRISTIAN TOURNOIS**



# PRODWARE S.A.

COMPTES SOCIAUX

Exercice clos le 31 décembre 2016

prodware 

# BILAN PASSIF

Du 01/01/16 au 31/12/16

Rubriques	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé	5 330 364	5 330 364
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	46 204 131	46 063 631
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	533 036	533 036
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	78 247 517	68 113 715
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>9 362 006</b>	<b>10 379 095</b>
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>139 677 054</b>	<b>130 419 841</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 056 564	865 153
<b>CAPITAUX PROPRES (NOTE 10)</b>	<b>140 733 618</b>	<b>131 284 994</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs	450 000	
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>450 000</b>	
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques (NOTE 11)	697 461	1 187 789
Provisions pour charges		0
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>697 461</b>	<b>1 187 789</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES (NOTE 12)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	50 000 000	19 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	48 633 893	36 467 602
Emprunts et dettes financières divers	390 526	1 828 124
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>99 024 419</b>	<b>57 295 726</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	3 004	5 682
<b>DETTES DIVERSES (NOTE 12)</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 395 998	13 785 296
Dettes fiscales et sociales	12 101 705	18 205 209
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	419 686	191 100
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>25 917 389</b>	<b>32 181 605</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>124 944 812</b>	<b>89 483 014</b>
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>266 825 891</b>	<b>221 955 797</b>

# COMPTE RÉSULTAT

Du 01/01/16 au 31/12/16

## SECONDE PARTIE

Rubriques	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		146 497
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	464 263	50 234
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 000	281 552
Différences positives de change	15 911	103 232
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		7
	<b>495 173</b>	<b>581 523</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	353 263	108 679
Intérêts et charges assimilées	3 311 508	2 948 103
Différences négatives de change	31 927	130 247
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	50 791	42 359
	<b>3 747 489</b>	<b>3 229 388</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (NOTE 15)</b>	<b>(3 252 316)</b>	<b>(2 647 865)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>458 969</b>	<b>713 012</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		47 002
Produits exceptionnels sur opérations en capital	38 026 329	1 025 622
Reprises sur provisions et transferts de charges	727 971	362 338
	<b>38 754 300</b>	<b>1 434 962</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 430 377	2 225 084
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	38 935 819	1 164 595
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	429 054	993 620
	<b>41 795 250</b>	<b>4 383 299</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (NOTE 16)</b>	<b>(3 040 950)</b>	<b>(2 948 337)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices (NOTE 17)	(11 943 987)	(12 614 419)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>163 996 489</b>	<b>127 141 856</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>154 634 483</b>	<b>116 762 762</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>9 362 006</b>	<b>10 379 095</b>

# SOMMAIRE

## NOTE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

### EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

Note 1 : Événements significatifs de l'exercice .....	8
Note 2 : Règles et méthodes comptables .....	8
Note 3 : Événements postérieurs à l'exercice .....	12
Note 4 : Immobilisations Incorporelles .....	12
Note 5 : Immobilisations Corporelles .....	13
Note 6 : Immobilisations Financières .....	14
Note 7 : Créances d'exploitation .....	15
Note 8 : Valeurs mobilières de placements .....	15
Note 9 : Comptes de régularisation .....	16
Note 10 : Capitaux propres .....	16
Note 11 : Provisions pour risques et charges .....	17
Note 12 : Emprunts et Dettes financières .....	17
Note 13 : Chiffre d'affaires .....	19
Note 14 : Autres produits d'exploitation .....	19
Note 15 : Résultat financier .....	19
Note 16 : Résultat exceptionnel .....	20
Note 17 : Impôts sur les bénéfices .....	20

### AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

Note 18 : Effectifs et CICE .....	21
Note 19 : Rémunérations des mandataires sociaux .....	21
Note 20 : Engagements hors bilan .....	21
Note 21 : Éléments concernant les entreprises liées .....	22
Note 22 : Consolidation .....	23

Ils sont immobilisés en conformité avec les règles édictées par le Conseil National de la Comptabilité qui propose l'inscription, à l'actif immobilisé, des frais de production de progiciels (les heures produites sont valorisées à partir des salaires augmentés des charges sociales), lorsque le projet a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, et lorsque l'entreprise a indiqué, concrètement, l'intention de produire le logiciel concerné et de s'en servir durablement pour répondre aux besoins de sa clientèle.

Ces progiciels sont amortis suivant le mode linéaire sur une durée de 8 ans, dès leurs mises en services.

Si les coûts de développement ne sont pas activés, le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement sont comptabilisés en charges de l'exercice.

#### ✓ **Fonds commerciaux**

Les fonds commerciaux correspondent aux acquisitions réalisées par la Société ainsi qu'aux malis techniques dégagés lors des fusions et des transmissions universelles de patrimoine (TUP) réalisées au cours des exercices 2005 à 2014.

Nouvelles règles de comptabilisation du mali technique applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 :

Le mali technique était présenté dans le poste « fonds commercial » jusqu'au 31 décembre 2015.

Le traitement comptable du mali technique de fusion a été modifié par le règlement N° 2015-06 (homologué par arrêté du 4 décembre 2015).

A compter de 2016, l'affectation du mali technique ne se fait plus extra-comptablement mais dans des sous comptes dédiés aux comptes sous-jacents dans la limite des plus-values latentes identifiées (fiabiles et significatives), seul le solde est porté en fonds commercial.

A partir du 1er janvier 2016, les malis techniques figurant au bilan au 31 décembre 2015 dans le compte « fonds commercial » et dégagés lors d'opérations de fusion réalisées avant le 1er janvier 2016 ne doivent pas être maintenus en fonds commercial mais doivent être reclassés au bilan de l'entité absorbante (règlement ANC précité, art.12) :

- opération par opération ;
- en fonction soit des plus-values existantes à la date de la fusion (c'est-à-dire en fonction de l'affectation extra comptable réalisée à l'origine), soit des plus-values existantes au 1er janvier 2016.

Le solde du mali technique restant le cas échéant après affectation aux actifs est affecté en fonds commercial (compte 207) dont il suit les règles en matière d'amortissement et de dépréciations : présomption de durée d'utilisation non limitée (PCG art 214-3), test de dépréciation annuel obligatoire si la présomption n'est pas réfutée, et interdiction de reprise de dépréciation (sous art 214-19 du PCG) .

#### ✓ **Affectation du mali technique**

Selon le PCG (art 745-5), à la date de l'opération, l'entité procède à l'affectation du mali technique aux différents actifs apportés concernés et inscrits dans les comptes de l'entité absorbée :

- en priorité, aux actifs identifiables apportés dont la valeur réelle peut être estimée de manière fiable ;
- le résiduel (le cas échéant) est affecté au fonds commercial de la société absorbée.

Les actifs sous-jacents apportés peuvent être des actifs incorporels, corporels, financiers ou circulants.

Le règlement de l'ANC prévoit des dispositions transitoires pour les sociétés présentant un mali de fusion à l'ouverture de l'exercice.

L'affectation des malis techniques au 1er janvier 2016 a été ainsi réalisée sur la base des plus-values latentes existantes au 1er janvier 2016.

Selon le règlement cité ci-dessus, le fonds commercial est présumé avoir une durée de vie non limitée et n'est donc pas amortissable, mais cette présomption pourra être réfutée.

Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, un test de dépréciation (comparaison de la valeur comptable et de la valeur actuelle) devra être réalisé, au moins une fois par exercice, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG art. 214-15 modifié).



## 2.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition et sont dépréciées, le cas échéant, par référence à leur valeur boursière à la clôture de l'exercice.

## 2.8 Capitaux propres

La société a retenu la faculté de pouvoir imputer les frais liés aux augmentations de capital sur le poste Prime d'émission, dans le respect des dispositions applicables.

## 2.9 Amortissements dérogatoires

Les frais d'acquisition de titres de participation sont inclus dans le coût d'acquisition. Ces frais d'acquisition sont amortis selon le mode dérogatoire sur une période de 5 ans.

## 2.10 Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement ANC n° 2014-03. Dans ce cadre, les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers et sans contrepartie pour Prodware SA. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Prodware SA ne provisionne pas ses engagements relatifs aux avantages du personnel à long terme. Les engagements de retraite figurent en engagements hors bilan.

## 2.11 Constatation du chiffre d'affaires

### ✓ Assistance technique, conseils et intégration

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

### ✓ Ventes de licences et maintenance

Les ventes de licences sont reconnues et comptabilisées lorsque les trois conditions suivantes sont remplies : il existe un accord, le produit est livré, le prix de vente est fixé.

Les produits relatifs aux contrats de maintenance (droits d'utilisation annuels, D.U.A.) sont enregistrés dès leur facturation pour la totalité des produits qu'ils engendrent, sans prendre en compte de prorata temporis.

### ✓ Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

### ✓ Ventes de matériels et intégration de systèmes associés à des ventes de matériels

Pour les ventes de matériels réalisées indépendamment de toutes prestations de services, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu à la livraison.

Pour l'intégration de systèmes associés à des ventes de matériels, la part de revenu relative aux matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part du revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir.

## Note 5 : Immobilisations Corporelles

Valeurs brutes en K€	01/01/16	Augmentation	Diminution	31/12/16
Installations techniques, matériel et outillage	9 850			9 850
Agencements et installations	1 987	188	-1 017	1 158
Matériel de transport	371	4	-75	300
Matériel et mobilier de bureau	430	14	-162	282
Matériel informatique	1 196	34	-1 171	59
<b>Total</b>	<b>13 834</b>	<b>240</b>	<b>-2 425</b>	<b>11 649</b>

Amortissements en K€	01/01/16	Augmentation	Diminution	31/12/16
Installations techniques, matériel et outillage	-4 760	-1 816		-6 576
autres immos corporelles	-44		44	0
Agencements et installations	-982	-192	744	-430
Matériel de transport	-354	-21	75	-300
Matériel et mobilier de bureau	-361	-40	146	-255
Matériel informatique	-941	-121	1 011	-51
<b>Total</b>	<b>-7 442</b>	<b>-2 190</b>	<b>2 020</b>	<b>-7 612</b>

<b>Valeur Nette</b>	<b>6 392</b>	<b>-1 950</b>	<b>-405</b>	<b>4 037</b>
---------------------	--------------	---------------	-------------	--------------

## Note 7 : Créances d'exploitation

En K€	31/12/16	A 1 an au plus	A plus d'un an	31/12/15
Créances Clients et comptes ratt.	15 447	15 447		23 699
Créances Sociales	25	25		28
Créances Fiscales	12 930	12 930		13 440
Autres créances	5 228	1 057	4 171	4 586
<b>Total</b>	<b>33 630</b>	<b>29 459</b>	<b>4 171</b>	<b>41 753</b>

Dépréciation en K€	31/12/16	A 1 an au plus	A plus d'un an	31/12/15
Créances Clients	-712	-712		-368
Créances Sociales	0	0		0
<b>Total</b>	<b>-712</b>	<b>-712</b>	<b>-</b>	<b>-368</b>

<b>Valeur Nette</b>	<b>32 918</b>	<b>28 747</b>	<b>4 171</b>	<b>41 385</b>
---------------------	---------------	---------------	--------------	---------------

L'ensemble des créances a une échéance inférieure à 1 an, à l'exception d'un dépôt de garantie de OSEO supérieur à 1 an pour 4171k€.

Le montant des factures à établir, incluses dans les créances clients et comptes rattachés, s'élève à 6,08M€ contre 7,37 M€ ;

Le poste créances clients représente le solde des opérations après cessions de créances pour un montant de 12,92M€.

Le poste "Créances fiscales" intègre la créance de crédit d'impôt recherche pour un montant de 11 944K€. L'échéance a été maintenue à moins d'un an car la société mobilise cette créance.

## Note 8 : Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de 12,65 M€ de Sicav de trésorerie.

La valeur de marché correspondante au 31.12.2016 s'élève à 12,29 M€.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée pour 353 K€.

## ➤ Bons de souscription d'action

Le compte "Bons de souscription" se détaille comme suit :

Nature	
Nombre de bons émis au 01/01/2015	341 900
Prix d'émission	0,29
Prix d'exercice	5,91
Montant de l'émission	99 K€
Date de péremption des bons	02/07/17
Nombre de bons émis en 2015	265 000
Prix d'émission	0,22
Montant de l'émission	58 K€
Prix d'exercice	7,28
Date de péremption des bons	09/06/20
Nombre de bons émis en 2016	562 000
Prix d'émission	0,25
Prix d'exercice	8,10
Montant de l'émission	141 K€
Date de péremption des bons	14/03/26
Nombre de bons en circulation au 31/12/2016	1 168 900
Augmentation de capital potentielle en nombre d'actions	1 168 900
Augmentation de capital potentielle en valeur nominale	759 785

Les BSA émis, non exercés et non échus à ce jour s'élèvent à 1 168 900.

## Note 11 : Provisions pour risques et charges

En K€	01/01/16	Dotation	Reprise utilisées	31/12/16
Provisions pour charges prudhommales	1093	172	-658	607
Provisions pour litiges	95	66	-70	91
<b>Total Litiges</b>	<b>1 188</b>	<b>238</b>	<b>-728</b>	<b>698</b>

Les reprises de provisions correspondent à des risques salariaux dénoués et des risques clients résolus. Les dotations et reprises aux provisions pour risques clients sont comptabilisées en résultat d'exploitation.

## Note 12 : Emprunts et Dettes financières

L'ensemble des emprunts et dettes contractés par la Société se détaille de la manière suivante :

En K€	Montant Brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts Obligataires Convertibles				
Intérêts sur Emprunts oblig. Conv				
Autres emprunts obligataires	50 000		5 000	45 000
Intérêts sur Autres Emprunts Oblig.				
Dettes auprès d'établissement de crédit	48 634	29 759	18 875	-
Dettes rattachées à des participations	391	391		
<b>Total</b>	<b>99 025</b>	<b>30 150</b>	<b>23 875</b>	<b>45 000</b>

# NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

## Note 13 : Chiffre d'affaires

Activités en K€	31/12/16	%	31/12/15	%
Ventes de marchandises et de licences	48 645	46	44 834	41
Prestations de services	57 606	54	64 747	59
<b>Total</b>	<b>106 251</b>	<b>100</b>	<b>109 581</b>	<b>100</b>
Décomposition du CA par zone Géographique	31/12/16	%	31/12/15	%
France	75 226	71	83 610	76
Export	31 025	29	25 971	24
<b>Total</b>	<b>106 251</b>	<b>100</b>	<b>109 581</b>	<b>100</b>

## Note 14 : Autres produits d'exploitation

Ce poste comprend notamment les éléments suivants :

- 10 150K€ de production immobilisée;
- 141 K€ de reprises de dépréciation de créances douteuses;
- 7804 K€ de transferts de charges.
- 399 k€ d'autres produits

## Note 15 : Résultat financier

Rubriques	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts et autres produits financiers	-	146
Reprises sur provisions financières	15	282
Produits des cessions de titres	459	50
Gain de change	16	103
Autres Produits financiers	5	7
<b>Total produits financiers</b>	<b>495</b>	<b>588</b>
Intérêts et charges assimilées	3 312	2 948
Dotation aux provisions financières	353	109
Charges de cessions de titres		
Perte de change	32	130
Autres charges financières	51	42
<b>Total charges financières</b>	<b>3 748</b>	<b>3 229</b>

# AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

## Note 18 : Effectifs et CICE

	2016	2015
Effectif moyen	531	556
Dont Cadres	368	394
Dont non Cadres	163	162

Le CICE est comptabilisé en compte 649 conformément à l'avis ANC et représente un impact de 482 K€.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2016, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises a été utilisé pour améliorer le fonds de roulement de l'entreprise.

## Note 19 : Rémunérations des mandataires sociaux

La rémunération totale des mandataires sociaux s'est élevée au titre de l'exercice 2016 (en €) à 683 400 € :

	31/12/2016	31/12/2015
Nombre de personnes concernées	3	3
Rémunérations	683 400	623 072
Avantages à court terme		
Indemnité de fin de contrat de travail		
Rémunérations payées en actions		
<b>TOTAL</b>	<b>683 400</b>	<b>623 072</b>

L'un des mandataires bénéficie d'une indemnité de départ équivalente à 2 ans de salaire brut à la date de cessation de fonction selon délibération d'un conseil d'administration de 2003.

L'un des mandataires facture en complément de ses prestations, des honoraires pour des missions de sous-traitance pour un montant de 72k€.

## Note 20 : Engagements hors bilan

### Engagements donnés et reçus (aval, cautions et garanties) au 31 décembre 2016

Redevances restant dues en K€	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus	4 452	4 452
Entre 1 et 5 ans	5 113	5 113
A plus de 5 ans	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>9 565</b>	<b>9 565</b>

### Engagements sur contrats de locations de véhicules et matériels informatiques

Coût total du crédit-bail en K€	Autres immob.	Total
<b>TOTAL</b>	<b>7 910 140</b>	<b>7 910 140</b>

## Note 22 : Consolidation

Le Groupe Prodware est assujéti à une publication de comptes consolidés. Prodware SA est la société mère et la société consolidant de ce groupe.

La liste des filiales entrant dans le périmètre de la consolidation est détaillée ci-après.

En Euros	Capital Social	Capitaux propres	Quote Part	Valeur brute titres	Valeur nette titres	CA HT de l'exercice	Résultat de l'exercice
Filiales détenues à plus de 50% de manière directe et indirecte							
Cap Lease	40 000	244 809	50,00%	20 779	20 779	2 753 640	23 394
Prodware Netherlands BV	11 800 000	2 989 073	100,00%	17 565 488	17 565 488	20 361 970	-127 193
Prodware Tchequie	7 299	237 592	100,00%			1 209 887	11 917
Prodware Deutschland AG	51 150	-1 623 927	100,00%	14 227 113	14 227 113	12 098 546	-2 592 049
Prodware UK Limited	1 891 676	807 235	100,00%	3 846 890	3 846 890	4 399 375	-304 561
Prodware Belgium	2 200 000	2 231 162	100,00%	5 155 013	5 155 013	4 595 167	148 429
Prodware East Europe	807	28 719	100,00%	1 000	1 000	85 414	9 745
Prodware Spain	152 010	4 025 186	100,00%	3 800 000	3 800 000	21 592 882	662 172
Prodware Tunisie	22 167	223 437	80,00%	25 000	25 000	652 265	90 184
Prodware Maroc	45 070	51 602	100,00%	44 337	44 337	1 611 876	56 208
N2A SI	18 028	-56 100	80,00%	14 550	-	-	-92
Rentasoft	21	396 838	100,00%	200 000	-	-	463 184
Prodware West & Central East Africa	15 245	-27 801	51,00%	7 775	7 775	326 079	-33 864
Prodware Georgie	-	68 781	100,00%	-	-	380 619	39 244
Prodware Israel	121 543	1 884 156	77,24%	-	-	11 904 971	76 701
CKL	26 500	821 614	50,00%			1 869 783	-3 782
Filiales détenues à moins de 50%							
Cap Vision	10 000	nc	20,00%	20 000	20 000	NC	NC
IRIS conseil informatique	625 920	nc	23,16%	344 990	344 900	NC	NC
Retail and Digital Venture ltd	141 180	143 524 708	44,92%	60 002 000	60 002 000	3 958 459	177 108
				105 274 934	105 060 384		